

Commune de BALBIGNY - TARIFS

1 - LOCATION DES SALLES tarifs applicables au 13 Mars 2018

Délibération du 25 mai 2021 (DM38-2021-05-25)

Pour les Particuliers

SALLES	1 jour Habitant Balbigny	1 jour Extérieur à Balbigny	Forfait 2 ^{ème} jour	CAUTION (salle + vidéoprojecteur, pas de prêt de micro)	LOCATION TELECOMMANDE + vidéoprojecteur
CONCILLON	200 €	350 €	80 €	500 €	10 €

☛ **PÉNALITÉ** pour défaut de ménage : 100 €

☛ Location des salles sont du Vendredi 18h au dimanche 10h. **Au-delà « le forfait 2^{ème} jour » est demandé soit : 80 €**

Pour les réunions ou les manifestations (belote-loto-spectacle...)

SALLES	Associations ou organismes (CE,écoles..) de Balbigny	Associations ou organismes extérieurs à Balbigny	CAUTION AVEC OU SANS MICRO
CONCILLON	<u>GRATUIT</u>	250 €	500 €
Espace Lumière	<u>GRATUIT</u>	<u>NÉANT</u> on ne loue pas	500 €
PAUL CABOURG	<u>GRATUIT</u>	<u>NÉANT</u> on ne loue pas	500 €
FOYER – CONCILLON – (AG – Réunions diverses)	<u>GRATUIT</u>	50 € Réunion : 2 ou 3 heures	500 €

☛ **PÉNALITÉ** pour défaut de ménage : 100 €

☛ Seule les associations dont la domiciliation statutaire est sur la commune de Balbigny bénéficieront de la gratuité des salles pour leurs Manifestations déclarées en septembre.

2 - JARDINS FAMILIAUX (délibération DM12-04-10-10 du 04/10/2012)

☛ COTISATION ANNUELLE : 350 € pour 7 jardins (le 8^{ème} est mis à disposition du Centre de Loisirs)

3 - RESTAURANT COMMUNAL

TARIFS AU 25 mai 2021 (délibération du 25/05/2021)

Repas Elèves de Balbigny	Repas Elèves autres communes	Ticket Adultes
3.50 €	4.50 €	5.50 €
Repas non réservé	Repas réservé et non annulé	Repas non réservé et réservé et non annulé
7.00 €	7.00 €	7.00 €

4- GARDERIE

TARIFS AU 25 mai 2021 (délibération du 25/05/2021)

Garderie du matin	Garderie du soir	Etude du soir
gratuité	0.50 € par demi-heure	1 € de l'heure avec présence obligatoire
Présence à la garderie au-delà de 18h	Garderie non réservée	Garderie non annulée
1.00 € par ¼ d'heure supplémentaire	Forfait de 2.00 € + 1 € par ½ heure	Non remboursée

5- EMPLACEMENT MARCHÉ (délibération DM11-09-13-02 du 13/09/2011)

☛ **0.50 €** le mètre linéaire

☛ **0.25 €** le mètre linéaire pour les abonnés

6- EMPLACEMENT FORAINS et FORFAIT (FETE PATRONALE) (délibération DM n° 72 2016-05-24)

Le produit des emplacements est réservé au comité des fêtes

Emplacement	Emplacement inférieur à 10 m ²	Electricité et eau	Acompte
1.10 € le m ²	Forfait de 13 €	Forfait de 15 €	La moitié de la somme due (minimum demandé : 13 €)

7- CIMETIERE (délibération du 25 mai 2021 DM39-2021-05-25)

	Durée	tarifs	<u>Columbarium</u>		
Concession-terrain 2.55 m ²	15 ans	200 €	Case cinéraire	15 ans	600 €
Concession-terrain 2.55 m ²	30 ans	400 €	Case cinéraire	30 ans	1000 €
Concession-terrain 5.10 m ²	15 ans	300 €	Concession cinéraire (cavurne)	15 ans	700 €
Concession-terrain 5.10 m ²	30 ans	600 €	Concession cinéraire (cavurne)	30 ans	1200 €